



Devenir acteur MAC PRAP IBC

Prévention des risques liés à l'activité physique agricole

Mise à jour le
4 déc 2024

DURÉE

7 heures - 1 journée.
Recyclage obligatoire :
Tous les 2 ans

PUBLIC

Tout personnels d'entreprises,
d'associations ou de structures
publiques .

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un certificat
d'« Acteur PRAP ».

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 10 stagiaires maximum.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur certifié.

TARIF

Nous consulter.

FINANCEMENT

Compte CPF, OPCOS,
financement personnel .

OBJECTIFS

- **Maintien et actualisation des connaissances et savoir-faire de l'acteur PRAP nécessaires pour contribuer à la mise en oeuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans l'entreprise.**
- **Prévenir des risques professionnels spécifiques à l'activité et à l'entreprise en apportant des améliorations organisationnelles et techniques**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Interaction permanente entre les participants et le formateur ;
- Mise en situation des participants (Situations à Résolution de Problèmes) ;
- Implication des participants dans la proposition de pistes d'améliorations au sein de l'entreprise.

VALIDATION

Certificat d'acteur PRAP délivré par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (I.N.R.S) au participant qui a fait l'objet d'une évaluation favorable. Valable 24 mois.

PROGRAMME DE FORMATION

- . Maintien et actualisation des connaissances et savoir-faire de l'acteur PRAP nécessaires pour contribuer à la mise en oeuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans l'entreprise.
- . Prévenir des risques professionnels spécifiques à l'activité et à l'entreprise en apportant des améliorations organisationnelles et techniques

CONTACT
0596 51 96 14
contact@imfs.fr
www.imfs-formation.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Un accompagnement spécifique peut être engagé.

Contactez notre référent handicap :
contact@imfs.fr